

# Interprétariat

## en chirurgie-dentaire



Afin de faciliter la prise en charge des personnes migrantes et/ou allophones, l'URPS Chirurgiens-Dentistes avec le soutien de l'ARS des Pays de la Loire, vous propose un accès à l'interprétariat téléphonique. Ce partenariat est noué avec l'association ISM Interprétariat.

### Quels sont les objectifs de l'interprétariat ?



Améliorer l'accès et la qualité des soins aux personnes précaires



Lutter contre les discriminations et inégalités en santé



Faciliter la prise en charge des patients

### Quels sont les avantages de l'interprétariat ?



Service accessible  
24/24, 7/7



Simple et rapide (mise en relation < 1 minute)



100% gratuit pour le patient et le professionnel

### Comment accéder au service ?

- Inscrivez-vous via le QR Code à droite. Cette inscription génère la réception d'un code utilisateur par SMS (nécessaire pour l'authentification auprès d'ISM)
- Contactez ISM au 01 53 26 52 62, donnez le code utilisateur puis identifiez-vous en déclinant votre nom, votre prénom et l'adresse postale du cabinet.
- La mise en relation avec un interprète s'effectue. Anticipez votre besoin, les codes sont générés par l'URPS en amont.

